

des députés mais, en fait, il rend impossible une discussion libre et utile à la Chambre. C'est après tout le principe fondamental sur lequel repose le Parlement.

Serait-ce là ce que le premier ministre laisse entendre quand il dit qu'il veut redonner au Parlement des marques de sa grandeur passée? Quelle valeur peut-on attacher aux paroles prononcées par le premier ministre et d'autres ministres de la Couronne et que publie la *Gazette* du 8 février? Les voici:

Le premier ministre, M. Diefenbaker a éloquemment attaqué les libéraux samedi soir, répondant en termes caustiques à ce qu'il a appelé leur "nouvelle politique" d'attaques personnelles contre son gouvernement.

Il a aussi déclaré que son gouvernement avait été bloqué d'une manière délibérée dans son effort pour "redonner au Parlement les marques de sa grandeur passée."

Qui, je vous le demande, aurait le front de soutenir pareille chose, après ce dont nous avons été témoins ici depuis un jour ou deux? Comment une opposition qui compte quelque cinquante membres peut-elle empêcher d'agir un gouvernement qui détient quelque 208 sièges? Je cite du même article:

"Nous éprouvons bien des difficultés à cet égard", a-t-il déclaré lors d'un banquet offert en son honneur par la Fédération étudiante conservatrice-progressiste.

Plus tard, le ministre des Finances, passant en revue les antécédents du gouvernement, a parlé de restaurer le prestige du Parlement.

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; en quoi cela se rapporte-t-il aux Affaires extérieures?

L'hon. M. Pearson: A propos du rappel au Règlement, permettez-moi de dire qu'à mon avis, cela se rapporte assurément aux Affaires extérieures car le premier ministre, dans sa sagesse, a adopté une ligne de conduite qui a empêché l'honorable député d'Essex-Est et d'autres d'exposer leurs vues sur ces propositions. L'honorable représentant signale la pure hypocrisie d'une telle tactique.

M. l'Orateur: Je suppose que l'honorable député exprime son opinion sur la façon dont le débat s'est déroulé jusqu'ici, n'est-ce pas?

L'hon. M. Pearson: Oui.

M. l'Orateur: Je ne crois pas pouvoir intervenir dans ce cas.

M. Cardin: Des déclarations comme celle que j'ai citée, lorsqu'on les examine après coup, lorsqu'on les étudie à la lumière de ce que nous avons entendu au cours de ce débat, se révèlent non seulement vides de sens, mais voire même hypocrites. Je ne sache pas qu'on puisse trouver dans l'histoire de notre Parlement un exemple où un mépris aussi grand ait été manifesté envers les traditions parlementaires qu'en dénote la méthode employée

[M. Cardin.]

par le premier ministre au cours du présent débat, pendant le discours du trône et en d'autres occasions.

Ce n'est pas la première fois, monsieur l'Orateur, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, que le premier ministre, depuis le peu de temps qu'il est en fonctions, désavoue publiquement et ouvertement son secrétaire d'État aux affaires extérieures. Les honorables députés se souviendront que le prédecesseur du secrétaire d'État actuel, peu après sa nomination à ce poste très important, a aussi été renié par le premier ministre pour avoir osé dire aux journaux qu'à son avis, le Canada avait adopté la bonne attitude à l'égard de la crise de Suez.

Les honorables députés savent aussi sans doute que, depuis, l'opinion de feu l'honorable Sidney Smith a été confirmée par nul autre que sir Anthony Eden, qui était premier ministre au moment de la crise de Suez, et qui a affirmé que l'attitude du Canada a été très mesurée.

Le premier ministre va sans doute m'accuser de m'en prendre directement à lui, comme il a déjà affirmé d'ailleurs dans son discours au congrès des étudiants conservateurs que c'était l'habitude des membres de l'opposition. Monsieur l'Orateur, les membres de l'opposition vont-ils garder le silence à la Chambre, approuver et applaudir les bourdes impardonables du premier ministre, comme celles que nous avons vu se commettre au cours du présent débat et au cours des deux dernières années? Le premier ministre parle d'attaques personnelles, eh bien je le défie, lui ou n'importe qui du côté du gouvernement, de trouver dans les discours du chef de l'opposition quoi que ce soit qui puisse se comparer de loin avec les premières paroles que le premier ministre a prononcées au cours du débat, ou qui soit aussi mesquin que ces paroles. Elles sont à la page 1041 du hansard, et je cite:

J'ai été heureux d'entendre les premières observations du chef de l'opposition (M. Pearson), lorsqu'il a exprimé ses bons souhaits au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green). Ensuite, après quelques observations préliminaires, nous avons vu surgir, pour quelque raison, monsieur l'Orateur, la même frustration qui semble ronger le chef de l'opposition, même dans le domaine des affaires internationales. C'est une étrange situation. Le chef de l'opposition est un homme qui a acquis une vaste expérience. Mais aussitôt qu'il se met à débattre les problèmes de notre pays de quelque façon, il semble perdre le sens de l'équilibre qui le caractérisait jadis lorsqu'il assumait d'autres fonctions.

Ce genre de balivernes,—balivernes, et non paroles,—qui paraît trop fréquemment au hansard sous le nom du premier ministre, est tout à fait indigne du premier ministre du Canada et très en dessous de sa capacité